

VOLUNTIS

Société anonyme au capital de 757.566,10 euros
Siège social : 58 avenue de Wagram, 75017 Paris
439 685 850 R.C.S. Paris



**BROCHURE DE CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Du 25 octobre 2018 à 10 heures
22, Quai Gallieni, 92150 Suresnes

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR

COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paris, le 10 octobre 2018

Madame, Monsieur,

En votre qualité d'actionnaire de la société **Voluntis**, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 25 octobre 2018 à 10 heures, dans les locaux de la Société sis 22, Quai Gallieni, 92150 Suresnes, France, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- première résolution - nomination de Madame Jan Berger en qualité d'administrateur,
- deuxième résolution - modification du montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 9 mai 2018,
- troisième résolution - approbation du plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2018 adopté par le conseil d'administration le 11 avril 2018.

La Société souhaite augmenter la proportion d'administrateurs indépendants au sein de son conseil et entend se conformer aux dispositions de l'article L. 225-18-1 du code de commerce relatives à la parité au sein des conseils d'administration.

Sous réserve de votre approbation, cette Assemblée Générale sera l'occasion d'accueillir Madame Jan Berger au poste d'administrateur de la Société pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Il est précisé que Madame Jan Berger remplit les critères d'indépendance défini par le Code de gouvernement d'entreprise tel qu'il a été publié en septembre 2016 par MiddleNext, auquel la Société a décidé de se référer. La composition du Conseil d'administration de Voluntis serait ainsi conforme aux meilleures pratiques de gouvernance par la complémentarité de ses talents et son indépendance.

Il est rappelé que l'avis préalable de réunion avant avis de convocation de l'assemblée générale comportant le texte des projets de résolutions arrêté par le conseil d'administration a été publié au BALO le 19 septembre 2018.

Le conseil d'administration

COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

A. Formalités préalables à effectuer pour participer à l'assemblée générale

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Les actionnaires souhaitant participer à l'assemblée générale, s'y faire représenter ou voter à distance, devront justifier de la propriété de leurs actions au jour de l'assemblée générale, par l'inscription en compte de leurs actions à leur nom, conformément aux conditions prévues à l'article R. 225-85 du code de commerce

B. Modes de participation à l'assemblée générale

1 – Les actionnaires nominatifs désirant assister personnellement à l'assemblée générale pourront :

- se présenter le jour de l'assemblée générale directement au guichet spécialement prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité, ou

- demander une carte d'admission auprès des services de BNP Paribas Securities Services - CTO Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

2 - Les actionnaires nominatifs n'assistant pas personnellement à l'assemblée générale et souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au président de l'assemblée générale, ou à toute autre personne pourront renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation, à l'adresse suivante : BNP Paribas Securities Services - CTO - Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par l'émetteur ou le service Assemblées Générales de BNP Paribas Securities Services, au plus tard trois jours avant la tenue de l'assemblée générale.

Les actionnaires pourront se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225-83 du code de commerce par demande adressée à BNP Paribas Securities Services –CTO - Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

3 - Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de Commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- Pour un actionnaire dont les actions sont inscrites au nominatif pur

L'actionnaire devra envoyer un email à l'adresse : paris.bp2s.france.cts.mandats@bnpparibas.com. Cet email devra obligatoirement contenir les informations suivantes : nom de l'émetteur concerné, date de l'assemblée générale, nom, prénom, adresse et numéro de compte courant nominatif du mandant, le cas échéant, ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire.

L'actionnaire devra obligatoirement confirmer sa demande sur PlanetShares en se connectant avec ses identifiants habituels et en allant sur la page «Mes avoirs – Mes droits de vote» puis enfin en cliquant sur le bouton « Désigner ou révoquer un mandat ».

- Pour un actionnaire dont les actions sont inscrites au nominatif administré

L'actionnaire devra envoyer un email à l'adresse paris.bp2s.france.cts.mandats@bnppparibas.com. Cet email devra obligatoirement contenir les informations suivantes : nom de l'émetteur concerné, date de l'assemblée générale, nom, prénom, adresse, références bancaires du mandant ainsi que les nom, prénom et si possible adresse du mandataire

L'actionnaire devra obligatoirement demander à son intermédiaire financier qui assure la gestion de son compte titre d'envoyer une confirmation écrite au service Assemblées Générales de BP2S – CTO Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte.

Afin que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, les confirmations devront être réceptionnées au plus tard la veille de l'assemblée, à 15h00 (heure de Paris). Les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie papier devront être réceptionnées au plus tard 3 jours calendaires avant la date de l'assemblée générale.

C. Questions écrites

Conformément à l'article R. 225-84 du code de commerce chaque actionnaire a la faculté d'adresser au Conseil d'administration, lequel répondra en séance, les questions écrites de son choix.

Les questions doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante Voluntis, *relations investisseurs 22 quai Gallieni 92150 Suresnes* ou par email à l'adresse suivante investors@voluntis.com.

Cet envoi doit être réalisé au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

D. Droit de communication des actionnaires

Tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés sur le site de la Société www.voluntis.com.

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution

Nomination de Madame Jan Berger en qualité d'administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du conseil d'administration,

nomme Madame Jan Berger en qualité de nouvel administrateur pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Madame Jan Berger a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait le mandat d'administrateur qui vient de lui être conféré et déclaré ne pas exercer, dans d'autres sociétés, de mandat susceptible de lui interdire l'acceptation desdites fonctions.

Deuxième résolution

Modification du montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 9 mai 2018

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du conseil d'administration,

décide de fixer à 650.000 euros le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2018, étant précisé que pour les exercices ultérieurs le montant des jetons de présence est fixé à 150.000 euros.

Troisième résolution

Approbation du plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2018 adopté par le conseil d'administration le 11 avril 2018

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du conseil d'administration,

approuve, en tant que de besoin, le plan d'options de souscription ou d'achat d'actions 2018 adopté par le conseil d'administration le 11 avril 2018.

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice écoulé

L'année 2017 a été marquée par des avancées majeures pour la Société dans le domaine du diabète, et la consolidation de sa position en oncologie à travers la mise en œuvre des engagements signés et des investissements dans un produit.

En matière de développement clinique et réglementaire

Dans le domaine du diabète, les faits importants du développement clinique et réglementaire de la solution Diabeo / Insulia :

- Soumission de deux dossiers et obtention de deux 510(k) auprès de la FDA pour les versions enrichies de la solution Insulia, homologations réglementaires indispensables à la mise sur le marché américain de cette solution de titration de l'insuline à destination des patients atteints de diabète,
- De manière similaire, obtention du marquage CE des solutions enrichies Insulia, nécessaire à la mise sur le marché européen de cette solution,
- Initiation d'une démarche en vue de l'homologation réglementaire de la solution Insulia au Canada,
- Poursuite de l'étude TELESAGE en France, destinée à évaluer l'efficacité de la solution Diabeo pour la prise en charge des patients atteints de diabète de type 1 et 2 traités par schéma basal-bolus.

Dans le domaine de l'oncologie

- Publication lors de l'ESMO des premiers résultats de l'essai clinique 9825 réalisé aux Etats-Unis, dans le cadre d'une collaboration avec AstraZeneca et le National Cancer Institute, relative à une solution digitale destinées aux patientes atteintes de cancer de l'ovaire.
- Poursuite de l'essai clinique 9825 dans le cadre de cette même collaboration.

En matière commerciale et business développement

Dans le domaine du diabète :

La Société a préparé les lancements commerciaux avec ses partenaires en vue d'assurer la distribution d'Insulia en Amérique du Nord et en Europe. En France, la Société a obtenu la prise en charge de ses solutions Diabeo et Insulia dans le cadre du programme ETAPES (Expérimentations de Télémedecine pour l'Amélioration du Parcours En Santé), qui prévoit un remboursement par patient par semestre respectivement de 375€ et 300€, auquel s'ajoute un bonus correspondant au partage d'éventuelles économies de coûts des soins.

La Société a annoncé de nouveaux partenariats dans le courant de l'année 2017, notamment avec Livongo, Onduo (Joint-Venture entre Sanofi et Verily, ex Google Life Sciences) et Ascensia Diabetes Care.

En parallèle, la société a constitué une nouvelle équipe commerciale aux Etats-Unis en vue de commercialiser ses solutions en direct auprès de payeurs et de fournisseurs de soins. Dans le cadre de cette nouvelle approche directe, complémentaire à ses démarches de distribution indirecte, la société a initié des projets pilotes avec des établissements de soins et développé un programme spécifique « Insulia Savings Program » pour faciliter l'adoption de sa solution auprès des utilisateurs finaux.

Dans le domaine de l'oncologie :

La mise en œuvre des deux contrats de collaboration signés fin 2015 pour le développement de solutions compagnons thérapeutiques respectivement dans cancer du sein et le cancer de l’ovaire s’est poursuivie en 2017.

La société a également poursuivi le développement d’un produit multi-cancer de gestion des symptômes sur la base de sa plateforme Theraxium.

En matière sectorielle

Voluntis a participé activement à la création de la Digital Therapeutics Alliance, nouvelle organisation professionnelle lancée en octobre 2017 aux Etats-Unis, afin de représenter à l’échelle mondiale les acteurs du secteur des thérapies digitales.

En matière opérationnelle

L’année 2017 a vu le recrutement de nouvelles ressources opérationnelles, pour accompagner le développement des activités en France et aux Etats-Unis.

L’établissement principal en France a déménagé dans de nouveaux locaux, également situé à Suresnes, suite à la signature d’un bail d’une durée de 10 ans.

L’effectif moyen consolidé est ainsi passé de 87 employés à la fin de la période précédente à 103 employés en décembre 2017.

Ce renforcement, associé à l’utilisation de prestataires externes de manière continue sur l’année a permis la poursuite des efforts soutenus de développement des produits, qui vous sont exposés plus avant dans la partie recherche et développement ci-après.

Le Président du Directoire s’est en outre relocalisé aux Etats-Unis en août 2017 afin d’accompagner la croissance de la société sur le premier marché mondial où l’entreprise vise une position de leadership.

En matière de financement

L’emprunt obligataire mis en place lors de l’assemblée générale de juin 2016, d’un montant nominal de 6 millions d’euros et les intérêts échus, ont été entièrement convertis en capital le 3 avril 2017 à son échéance.

Ce financement a été complété en juin 2017 par l’émission d’un emprunt obligataire, convertible en actions d’un montant nominal maximum de 7,1 millions d’euros, pour couvrir le plan d’investissement produits et commercial.

Perspectives 2018

Le Groupe entend renforcer aux Etats-Unis son équipe commerciale directe auprès des organismes payeurs et des fournisseurs de soins et les ressources affectées aux déploiements de ces accords dans le traitement du Diabète. En parallèle, le Groupe poursuit le déploiement des partenariats de commercialisation aux Etats-Unis et au Canada. De nouveaux territoires Européens seront ouverts dans les trimestres à venir.

En oncologie, le Groupe poursuit sa stratégie de développement de sa plateforme de suivi multi-cancers, accompagne l’extension de ses partenariats de distribution avec ses clients existants et souhaite concrétiser de nouveaux accords de collaboration et de distribution.

Le Groupe entend enfin consolider ses acquis technologiques, réglementaires et partenariaux dans le domaine du Diabète et de l’Oncologie en Europe et en Amérique du Nord

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1^{er} OCTOBRE 2018

Nom	Mandat	Année de l'Assemblée annuelle au cours de laquelle le mandat prend fin
Eric Elliott	Président du conseil d'administration	2021
Pierre Leurent	Administrateur	2021
Bpifrance Participations représentée par Jean Bertin	Administrateur	2021
LBO France Gestion représentée par Franck Noiret	Administrateur	2021
Nicolas Cartier *	Administrateur	2021
CM-CIC Innovation représentée par Emilie Lidome	Administrateur	2021
Viviane Monges *	Administrateur	2021
Vesalius Biocapital II représentée par Alain Parthoens	Censeur	2021
Qualcomm représentée par Tim Jackson	Censeur	2021

* Administrateur indépendant